

(fenêtrés sur .Nièvre)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Rémunérations : le SNUipp-FSU exigeant !

Le ministre a été contraint d'ouvrir des discussions sur les mesures catégorielles pour les personnels de l'éducation nationale, notamment suite à la campagne initiée par le SNUipp-FSU mettant en évidence le déclassement salarial des enseignants du premier degré.

Le ministère souhaite restreindre les discussions aux crédits déjà votés par le parlement, ce qui en limite fortement la portée. Les discussions portent sur la création d'une indemnité au bénéfice des enseignants du premier degré ainsi que sur la convergence des taux de promotion à la hors classe entre les différents corps enseignants.

Contrairement à l'UNSA et au SGEN-CFDT qui ont paraphé le protocole d'accord, le SNUipp-FSU n'a pas signé à cette étape car aucune mesure n'est actée, que ce soit le calendrier ou le montant de l'indemnité.

Pour le SNUipp-FSU, cette indemnité ne devra en aucun cas être inférieure à la part fixe de l'ISOE du second degré, soit 1 200 euros annuels. Il défend également l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal du corps.

Par ailleurs, il exige la transformation de la hors classe en échelons accessibles à tous et le passage au sein de cette grille rénovée au rythme d'avancement le plus rapide.

Avec la FSU, le SNUipp rappelle son exigence de revalorisation des traitements de la fonction publique qui passe par la fin immédiate du gel du point d'indice et le rattrapage des pertes par l'attribution de 50 points d'indice pour tous les fonctionnaires.

N°195
Avril-Mai 2013

<http://58.snuipp.fr>

Tél. : 03 86 36 94 46
Courriel : snu58@snuipp.fr

Sommaire : P.2 : carrière : mouvement, ineat/exeat P.3 : actu : rythmes, EVS, maîtres formateurs P.4 : métier : classes de découvertes
Encart : fiche de contrôle syndical

Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 31/05/2013



POSTULEZ POUR L'AJUSTEMENT DU MOUVEMENT !



Pour
un
syndicalisme
combatif!

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

FSU

BRÈVES

Le nombre du mois :

14

Comme le nombre de collègues de la Nièvre promu à la hors classe cette année. Pour être promu, il fallait bénéficier d'un barème de 41,750 points minimum. Rappelons que le barème est le suivant : échelon X 2 + note + point ZEP + point direction. En augmentation l'année prochaine ?

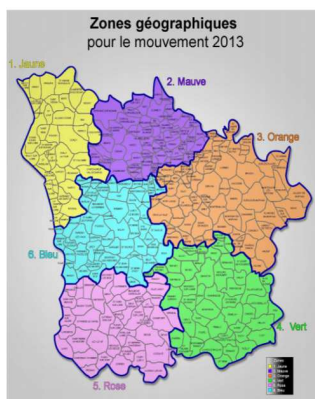
Détachements dans le second degré : on oublie !

Lors de la CAPD du 16 mai, le DASEN a donné un avis défavorable aux 5 demandes, "dans l'intérêt du service". Il estime qu'il n'y a pas de besoin particulier dans le secondaire et qu'il n'y pas de raison de favoriser un dossier plus qu'un autre... Donc, refus pour tous les collègues !

80 % : on oublie aussi ?

"Compte tenu de la difficulté à aménager votre service d'enseignement sur la base de cette quotité de temps partiel, j'envoie, dans l'intérêt des élèves, de ne pas donner une réponse favorable à la quotité demandée".

C'est en ces termes que le DASEN a "invité" les collègues du département qui ont demandé un "80 %" à un entretien destiné à leur exposer les raisons qui l'amènent à refuser leur demande. Quelle difficulté y-a-t-il à organiser le service ? Et en quoi cela dessert-il l'intérêt des élèves ? Les PE à 80 %, quotité acceptée par ailleurs dans de nombreux départements, sont libérés une journée par semaine, et "doivent" entre 3 et 5 jours dans l'année dans le cadre d'une semaine à quatre jours et demi, et 7 jours pour une semaine de quatre jours. Concrètement, ces collègues permettraient donc au département de bénéficier de personnels supplémentaires pendant des périodes où les possibilités de remplacement ne sont pas suffisantes. Pourquoi s'en priver ?



MOUVEMENT : LES VŒUX GÉOGRAPHIQUES, À QUOI ÇA SERT ?

Les résultats du mouvement sont connus depuis le 16 mai. Cette année, seulement un participant sur trois a obtenu un poste. Et ce n'est pas le système des vœux géographique qui a pu améliorer les choses... Place maintenant à l'ajustement ! Celui-ci aura lieu le vendredi 21 juin. Postulez à l'aide de la fiche de contrôle syndical de ce bulletin (voir encart).

Cette année, sur 263 candidats, seulement 91 collègues ont été nommés, 39 sont sans affectation, 133 sont maintenus sur leur poste. Avec 34,98 % de taux de "satisfaction", contre 51,25 % l'an dernier, le taux est en chute libre. Ceci s'explique en grande partie par le nombre important de postes "bloqués", réservés pour les futurs professeurs des écoles stagiaires. Si on ne peut pas contester le fait que ces derniers doivent bénéficier de conditions de formation

Les postes vacants à l'issue du mouvement

direction école primaire de Donzy (6 classes), direction école primaire de Corvol (4 classes), direction école primaire de Tannay (4 classes), direction école primaire Arquian (2 classes), CLIS les Remparts La Charité, enseignant classe spécialisée IME Mesves, enseignant classe spécialisée IME Guipy, SEGPA Varennes-Vauzelles, psy Moulins-Engilbert. De plus, le poste de maître surnuméraire de Disy est vacant, personne n'y ayant postulé. Un nouvel appel d'offre devrait être lancé. D'autres postes vont être libérés par exeat, disponibilité, détachement, congé parental... Voir la liste actualisée sur notre site après le 10 juin.

correctes, il n'en demeure pas moins que cette année, "exceptionnellement" selon le DASEN, les possibilités de mobilité sont très réduites.

Par ailleurs, les élus du SNUipp ont démontré à la CAPD la "perversité" du système des vœux géographiques. Si seulement 6 collègues sont nommés par ce biais cette année (grâce surtout à notre demande de limiter à trois le nombre de vœux sur zones), certaines situations sont délicates, avec des collègues nommés arbitrairement sur des postes loin de leur domicile, ou alors sur un type de poste qui ne correspond pas à leurs demandes. Pire encore, en refaisant le mouvement sans les vœux géographiques, nous nous sommes rendus compte que cette année plus de collègues auraient obtenu un poste ! Plutôt paradoxal quand on sait que ce type de vœu a été imposé pour pouvoir nommer davantage de personnels ! Pourquoi ? Parce que des collègues aux barèmes assez élevés "obtiennent" des postes qu'ils ne souhaitent pas par le biais des vœux géographiques, et devançant au barème des collègues qui les demandaient, "brisant" alors une chaîne et empêchant alors d'autres collègues d'obtenir un poste... Bilan : cette année, au lieu de « mécontenter » 6 collègues, on aurait, sans les vœux géographiques, permis à 10 autres d'obtenir un poste qu'ils avaient demandé !

10 EXEAT ET 1 INEAT ACCORDÉS

48 collègues ont demandé cette année à quitter la Nièvre (47 l'an dernier) par le biais des ineat/exeat. Lors de la CAPD du 16 mai, 10 exeat ont été accordés par le DASEN (les plus forts barèmes).

Par ailleurs, sur 7 demandes d'ineat, il en a accordé une seule. Nous avons demandé à ce qu'il en accepte d'autres, de manière à permettre de "faire" plus d'exeat. le DASEN estime que les autres candidats "n'ont pas le profil"... En effet, le collègue « choisi » présente l'avantage d'être psychologue scolaire. Encore faut-il qu'il obtienne son exeat ! Si on se met à étudier le profil des candidats à l'entrée dans le département...

Enfin, dans le cadre du "rattrapage" des résultats catastrophiques des permutations, le Ministère, à la suite de la demande du SNUipp-FSU, a organisé deux groupes de travail, le 23 mai et le 4 juin. 200 collègues supplémentaires vont bénéficier d'une mutation. Le SNUipp 58 a fait remonter les deux demandes du département qui relevaient des critères énoncés par le ministère.



RYTHMES : ENCORE FLOU

Le deuxième comité départemental de suivi des rythmes scolaires, présidé par le DASEN, s'est réuni mercredi 29 mai au lycée Raoul-Follereau de Nevers. Des interrogations subsistent encore à trois mois de leur mise en œuvre.



Malgré quelques données manquantes, la Direction académique a présenté un état des lieux de la situation pour la rentrée de septembre : réception des emplois du temps, avis des IEN, avant-projet des PEDT, et demande d'amorçage de fond.

Le directeur académique a assuré qu'il pourra présenter l'ensemble des horaires des écoles de la Nièvre changeant de rythme à la rentrée de septembre 2013 au cours du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) du 7 juin prochain. Les différends survenus entre équipes enseignantes et communes concernant les nouveaux emplois du temps ont fait l'objet de "médiations et ont été réglés par les IEN" nous a affirmé le DASEN.

Concernant les transports, le Conseil Général, nous a informé, pour permettre la mise en place de ces nouveaux rythmes, de la création de nouvelles lignes de bus, de modifications d'horaires de lignes des collégiens et lycéens, et d'une mise en place dans quelques communes d'un service de restauration le mercredi.

S'agissant des PEDT (projets éducatifs territoriaux), seules 30 à 40 % des communes ont élaboré un projet ou un avant-projet. L'Union des Maires de la Nièvre a signalé que la mise en place des TAP (temps d'accueil périscolaire) soulève des questions d'ordre réglementaire qui ne sont pas encore réglées.

Le SNUipp a interrogé l'assemblée concernant la mise en place d'activités périscolaires dans toutes les communes de la Nièvre mais également la gratuité de celles-ci. D'abord vu comme une évidence

par la Direction Académique, il s'avère que dans certaines communes les élèves ne se verront pas proposer d'activités après la fin des cours. Concernant la gratuité, des doutes subsistent et aucune garantie n'a été apportée ! Même si le représentant des maires de la Nièvre réaffirme que cette gratuité doit présider à l'élaboration de ces TAP.

La durée prévue de prise en charge des élèves en TAP s'annonce très différente d'une commune à l'autre, les rapports pouvant varier de 1 à 3. La qualité de l'encadrement des TAP a été également soulevée : il n'y a pas eu de sursaut de demande de formation dans ce domaine du périscolaire. Les associations présentes (USEP, DDCE, Francas, PEP...) sont pourtant en mesure de proposer des formations qualifiantes dans ce domaine de l'encadrement éducatif...

Enfin, Le SNUipp s'est également interrogé sur la place de l'élève en situation de handicap dans cette réforme des rythmes : transports des élèves de CLIS, fatigabilité exacerbée avec un jour de classe supplémentaire, conditions d'accès au TAP avec des conditions d'accueil appropriées, formation des personnels, accompagnement... En règle générale les situations seront réglées « au cas par cas » avec la MDPH. M. Gien reconnaît la problématique et le travail considérable à faire, mais réfute l'idée d'une scolarisation sur quatre jours dans le but de ne pas « discriminer » ces élèves. La question de l'accompagnement pendant les temps d'accueil périscolaires reste pourtant en suspens...

BRÈVES

EVS : 12 000 contrats reconduits

Le ministère vient d'informer le SNUipp-FSU que Matignon avait acté le principe de reconduction des 12 000 contrats EVS arrivant à échéance à la fin de l'année scolaire.

Reste maintenant à ouvrir le chantier de leur professionnalisation...

Pont de l'Ascension : ça bouge ?

Le DASEN aurait-il enfin pris la mesure de l'anomalie que constitue le vendredi de l'Ascension travaillé dans les écoles de la Nièvre ? Devant le fort absentéisme constaté chez les élèves cette année, il s'est dit prêt, lors de la CAPD, à "définir une position académique" sur les ponts pour "mieux anticiper les choses". A suivre...

Maîtres formateurs : indemnité versée ?

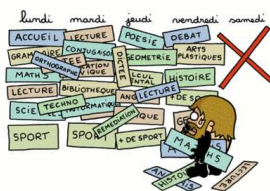
Le SNUipp a été reçu en audience « maîtres formateurs » au ministère. Dans certains départements, dont la Nièvre, tous les IPEMF ne perçoivent toujours pas l'indemnité de fonction, la circulaire d'application ayant fait l'objet d'interprétations diverses par les DASEN, créant par là un traitement inégal. Le SNUipp-FSU a demandé à ce que cette situation soit régularisée, le ministère s'engage à étudier la question. Il serait temps...

Congrès : échanges fructueux

Avant le congrès national à Saint-Malo, le SNUipp-FSU 58 s'est réuni en congrès départemental. L'occasion de faire le bilan des trois années écoulées, d'échanger sur les sujets d'actualités concernant l'école mais aussi de dégager les actions à mener d'ici 2016.

ET CHEZ VOUS C'EST COMMENT ?

Pour connaître la réalité de ce qui se met en œuvre concrètement aujourd'hui dans les écoles en matière d'organisation de ces nouveaux rythmes scolaires, le SNUipp-FSU a décidé de créer un **espace de mutualisation**.



Nous invitons chaque école à renseigner son emploi du temps retenu pour la rentrée 2013, ou envisagé pour la rentrée 2014, préciser la forme et la nature des activités complémentaires et périscolaires et à faire part de ses commentaires. Elle pourra en retour prendre connaissance des modalités mises en œuvre dans les autres écoles, sur le territoire national.

Que vous soyez ou non concernés par la mise en place des nouveaux rythmes à la prochaine rentrée, nous vous proposons de prendre quelques instants pour compléter ce questionnaire. Vous recevrez en retour vos identifiants pour prendre connaissance des réponses apportées par les autres écoles. Le SNUipp-FSU rendra compte régulièrement des évolutions de ce dossier dans ses publications. Connectez-vous dès maintenant à votre espace en cliquant sur le site national du SNUipp-FSU.



BRÈVES

Forum handicap : venez témoigner... si vous pouvez !

Un forum sur la scolarisation des élèves handicapés aura lieu à Nevers, le 28 juin. L'occasion pour nos collègues de venir témoigner de leur expérience sur le terrain. Sauf que ce forum a lieu un vendredi, et que les moyens de remplacement risquent fort de manquer... En effet, le nombre de remplaçants prévu pour que les PE du département puissent y assister (16) s'avère insuffisant puisque certains collègues se sont déjà vus refuser une demande de remplacement... à plus d'un mois de la tenue de ce forum.

Dyspraxie : le 8 juin à Coulanges

L'association « Dyspraxique mais fantastique » organise une réunion de sensibilisation autour de la dyspraxie, le samedi 8 juin, à 14H30, salle Jean Macé à Coulanges-les-Nevers. Qu'est-ce que la dyspraxie ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les dyspraxiques ? Pour tout savoir sur l'accompagnement, les procédures...



FCPE : transmission de la liste des parents

La majorité des collègues directeurs, à savoir 60% d'entre eux, transmettent la liste des parents d'élèves ainsi que leurs coordonnées à la F.C.P.E., ce qui constitue, d'ailleurs, une obligation. Durant de nombreuses années, ces éléments n'étaient pas demandés et c'est une habitude que se doivent de (re)prendre les directeurs qui ne les transmettent pas encore! Afin de faciliter la démarche, il est possible d'envoyer à fcpe58@gmail.com, une copie de la liste émanant de beld.

CLASSES DE DÉCOUVERTES : PAS DES VACANCES !



Il faisait de la prose sans le savoir, nous faisons classe en le sachant ...

Voici quelques témoignages d'enseignants organisateurs de classes de découvertes dans la Nièvre confrontés au scepticisme et aux pressions administratives en tous genres.

FSN : Que dis-tu face aux inquiétudes des parents à l'annonce de ton intention d'organiser une classe de découverte ?

Je leur parle du cadre extrêmement strict de ce genre d'aventure qui n'en est pas une du point de vue institutionnel ; nous devons même vérifier l'état du car et demander son permis au chauffeur !

FSN : Et à ceux qui vous souhaitent de bonnes vacances ?

Je leur explique qu'une classe de découverte n'est ni une colonie ou un centre aéré, ni un séjour de vacances pour les enseignants car c'est en famille que je pars en vacances et non avec la responsabilité de 26 élèves ! Et l'objectif de l'enseignant lorsqu'il organise un tel projet est de placer les élèves en permanence en situation d'apprentissage et ce dans tous les domaines visés par les programmes de l'école.

FSN : C'est 24 heures sur 24 ?

Je fais aussi de l'aide personnalisée plusieurs fois par nuit quand les enfants mettent difficilement en pratique les principes du vivre ensemble -respect des autres- et également les notions de temps -alternance nuit/jour ; positions respectives de la terre et du soleil- ou de découverte du monde -animaux nocturnes/ diurnes- puis les notions d'espace -retrouver sa chambre- de l'initiation à l'hygiène aussi au petit matin (!).

FSN : Quand fais-tu des mathématiques ou du français ?

Avant le petit déjeuner ou après le brossage des dents ou après la douche ou les deux ; ça dépend de beaucoup de facteurs. Les enfants savent bien évidemment où ils vont et l'objectif des activités proposées, les renseignements qu'ils ont à chercher. On emporte, par exemple, des livres en forêt, les carnets offerts par

le conseil régional pour y recueillir des informations ou des croquis, faire de la lecture de paysage, etc...

Même l'imprévu peut être source d'apprentissages. Une année, il pleuvait tellement que les photos ont servi de support à un travail au sec après le retour. Et les enfants ont beaucoup appris aussi de ces averses inattendues : à détourner des rus, faire des barrages et sentir la résistance de l'eau sur les bottes.

Ils ont aussi compris que les règles avaient un sens quand l'un d'eux est tombé dans le lavoir en faisant naviguer le bateau qu'il avait construit. Cette année-là, nous nous sommes adaptés aux événements en pensant à la circulaire du 5 janvier 2005 qui indique que "l'emploi du temps habituel sera sensiblement réaménagé". La production d'écrits et les légendes des photos en ont été enrichies.

Les enseignants consacrent un temps personnel considérable pour mettre sur pied ce type de projet, de la conception à la constitution des dossiers en passant par les diverses réunions et autres PAI. Ils font aussi don d'une semaine entière qui empiète largement sur leur vie personnelle. A cela s'ajoute l'immense responsabilité de toute une classe 24h/24 pendant plusieurs jours.

Vous comprendrez alors que les demandes du directeur académique, voire les refus d'emplois du temps dont plusieurs collègues nous ont fait part laissent un peu rêveurs. Oui, le maître veillera à ce qu'il y ait chaque jour des activités de lecture, d'écriture et de mathématiques et bien d'autres qui pourront s'inscrire dans les activités liées à la dominante de la sortie scolaire mais nous allons nous montrer rassurants : une classe de découverte a toute sa place dans la philosophie -au sens trivial du terme- du métier et dans la pédagogie où la coopération au sein du groupe-classe trouve tout son sens.

C'est pourquoi le SNUipp demande au DASEN de la Nièvre davantage de bienveillance à l'égard des emplois du temps et des projets établis par les enseignants et de confiance en leur professionnalité. Les élèves ne souffrent pas d'une moins-value en matière d'apprentissages et d'acquisitions mais bien d'une plus-value puisqu'il faut tout compter ...

